



**SEMAINE D' ACTIONS
CONTRE LE RACISME**

Vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination

**La Semaine d'actions contre le racisme
Une réponse québécoise stratégique pour l'éducation du public
Mémoire présenté à la
Commission de la culture en vue d'une
politique gouvernementale de lutte
contre le racisme et les discriminations**

PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
Ministère du Patrimoine canadien
Ville de Montréal
Ville de Québec

PARTENAIRES SPÉCIAUX

Images Interculturelles (Co-fondateur)
Agence Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse (AQWBJ) (Co-fondateur)
Conseil des relations interculturelles (CRI) (Co-fondateur)
Office Franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) (Co-fondateur)
Office Québec-Amérique pour la jeunesse (OQAJ)
Fondation de la tolérance (Co-fondateur)
Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (MRAX) – Bruxelles

RÉDACTION :

Alix Laurent et Gaëlle Brocvielle, Images Interculturelles

COLLABORATION:

Stéphane Carrier, AQWBJ
Christopher McAll, Université de Montréal
Claude Thibault, CRI,
Thierry Tulasne, OFQJ-Québec

IMAGES INTERCULTURELLES

430, rue Ste-Hélène, bur. 401
Montréal (Québec), H2Y 2K7
Téléphone : (514) 842-7127
Télécopieur : (514) 842-5647
Courrier électronique : info@inforacisme.com
Site Internet : www.inforacisme.com ou www.imagesnet.org

TABLE DES MATIÈRES

I- INTRODUCTION	4
Le monde depuis le 11 septembre	
Les défis pour le Québec	
II- GENÈSE DE LA SACR	7
III- POURQUOI UNE SACR AU QUÉBEC	8
IV- OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA SACR	9
V- LES PRINCIPAUX PARTENAIRES DE LA SACR	10
VI- LES 4 AXES PRIVILÉGIÉS DE LA SACR	14
VII- SEPT ANNÉES DE RAYONNEMENT INTERNATIONAL	19
VIII- SEPT ANNÉES DE CRÉATIVITÉ	20
IX- PERSPECTIVE	22
X- CONCLUSION	24

I - INTRODUCTION

Le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et l'islamophobie sont des problématiques sociales qui résultent d'un grand nombre de facteurs et de processus relevant de divers ordres historique, économique, politique, culturel, juridique, etc. Ils peuvent surgir pour des raisons discriminatoires religieuses, idéologiques, stratégiques ou une combinaison de celles-ci. À titre d'exemple, le massacre des peuples Autochtones et l'esclavage des Noirs en Amérique, l'extermination des Juifs, des Tziganes et d'autres groupes ethniques par l'Allemagne nazie, le nettoyage ethnique en Serbie et en Bosnie Herzégovine, les génocides des Tutsis du Rwanda et des Soudanais au Darfour, comptent parmi les formes les plus violentes de la manifestation de l'idéologie raciste. Racisme, antisémitisme, xénophobie et islamophobie se distribuent sur tous les espaces, qu'ils soient locaux, régionaux, nationaux ou internationaux.

Dès la fin de la seconde guerre mondiale, la révolte morale provoquée par le nazisme, ainsi que les nombreux travaux scientifiques, mettent au rancart les fondements de la génétique raciste (l'eugénisme) influente aux États-Unis et en Europe¹. Les mouvements de décolonisation portent, eux aussi, un coup formidable aux pratiques de ségrégation raciale pratiquées par les pays colonisateurs en Asie et en Afrique. Dans les années 1960 aux États-Unis, la lutte pour les droits civiques et l'éradication des lois racistes (*Jim Crow Laws*), mettent fin aux politiques de ségrégation et de discrimination raciale soutenues par l'État. Jusqu'en 1991, l'Afrique du Sud est le seul régime officiellement raciste qui réussit à survivre les luttes contre le racisme menées un peu partout en Occident.

Le monde depuis le 11 septembre 2001

Aujourd'hui encore, malgré ces grandes luttes qui ont été menées ici et ailleurs dans le monde, les manifestations de racisme deviennent de plus en plus violentes et connaissent une recrudescence disproportionnée dans la plupart des régions du globe². Depuis l'éclatement de l'empire soviétique en 1991, l'exacerbation des passions identitaires, qui s'appuient sur l'ethnicité, sur la nation, sur la «race» ou sur l'appartenance religieuse, adopte des formes excessives: «nettoyage ethnique», génocides, terrorisme, massacres entre voisins. En même temps, l'hostilité ou la discrimination à l'encontre des immigrants et réfugiés— Marocains en Espagne³, Algériens en France, Turcs en Allemagne, Pakistanais en Grande-Bretagne ou Mexicains aux États-Unis — incite à parler d'un renouveau du racisme dit «culturel». Par ailleurs, les crises et les guerres provoquées par les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis sont depuis lors accompagnées par une importante prise de conscience sur les rapports de l'humain à la religion ainsi que sur les besoins de compréhension qui émanent des sociétés dites multiculturelles.⁴ Face à ces réalités, l'État, les membres concernés de la communauté universitaire, communautaire et scientifique sont sans cesse interpellés. Par l'opinion publique, dont les craintes sont éveillées face au phénomène de la diversité et dont le besoin d'information est manifeste. Par les médias, porteurs désignés des perceptions, des stéréotypes et des controverses qui les entourent. Par les autorités issues des différentes communautés

¹ L'UNESCO s'est attachée à apporter les preuves scientifiques que l'inégalité entre les races était infondée et en 1978, elle permettait au monde entier d'adopter la Déclaration sur la race et les préjugés raciaux.

² Le temps des exclusions, Le Monde diplomatique, (Collection Manière de voir No 20), 1993.

³ Sur l'histoire des migrations en Espagne voir le numéro 21 (2002) de la revue *Migrance* consacré à *Espagne, pays de migrations*.

⁴ Le racisme depuis le 11 septembre, Silvia Galipeau, La Presse, mercredi 20 mars 2002

ethnoculturelles, aux prises avec la tâche ardue de définir comment s'intégrer dans une société démocratique qui se veut de plus en plus laïque et qui aspire à répondre aux besoins de tous ses citoyens.

Les défis pour le Québec

Au cours des dernières décennies, l'arrivée d'immigrants au Québec a généré une forte recomposition du tissu associatif, qui reste difficile à apprécier dans sa globalité. Selon le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) : «Entre 2000 et 2004, plus de 191 000 personnes immigrantes ont été admises au Québec, dont 65 % étaient issues de la sélection québécoise. De ce nombre, la majorité étaient des jeunes : 21 % étaient des enfants de moins de 15 ans, 13 % étaient âgés de 15 à 24 ans et 38 % de 25 à 34 ans. (...) Alors que l'immigration représente plus de 60 % de la croissance de la population active du Québec entre 1991 et 2001, on prévoit qu'elle représentera la totalité de cette croissance d'ici 10 ans ainsi que la totalité de la croissance de la population québécoise d'ici 25 ans.» Dans un futur proche, la province prévoit recevoir de 40 000 à 48 000 de ces nouveaux arrivants qui proviennent d'une centaine de pays⁵.

Par ailleurs, une des réalités incontournables de l'immigration au Québec est le fait qu'une forte proportion des nouveaux arrivants s'établit dans la grande région de Montréal.⁶ Ainsi les immigrants établis à Montréal forment de plus en plus une mosaïque provenant de l'Europe (37%), de l'Asie (30%) et de l'Amérique latine (21%) et ils adoptent les quartiers et arrondissements de la ville comme nouveaux milieux de vie.⁷

Force est de constater que pour le Québec, les enjeux et défis sont grands et nécessitent une réelle prise de conscience. Selon le Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles :

« L'exclusion et la fermeture au pluralisme peuvent engendrer des fractures sociales et des tensions majeures puisqu'elles se traduisent par la pauvreté, le chômage et les problèmes qui y sont associés et qu'elles alimentent la colère et la frustration. La proportion des personnes immigrantes ou issues des communautés culturelles dans la population québécoise est appelée à s'accroître en raison du contexte démographique qui lui est propre et cette situation réclame une attention et des interventions urgentes afin de prévenir l'exclusion. Les risques sociaux auxquels nous nous exposons en ne travaillant pas dans ce sens sont mis en évidence par les expériences étrangères. Par ailleurs, le cumul des discriminations hypothèque les chances d'intégration des personnes immigrantes ou issues des communautés culturelles. Le respect des droits de la personne et l'élimination des préjugés et de la discrimination, fondée ou non sur des préjugés, sont la base constitutive de la démocratie, du développement et du vivre ensemble. »⁸

⁵ *Caractéristiques de l'immigration au Québec* – Statistiques - Direction de la population et de la recherche du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, février 2004.

⁶ « *La population immigrée se retrouve essentiellement dans la RMR de Montréal; cette région rassemble 88 % de l'ensemble de la population immigrée mais moins de la moitié de la population québécoise (47 %). Le poids relatif de la population immigrée dans la population totale de la RMR de Montréal s'élève à 18,4 % en 2001, soit une légère augmentation en comparaison du recensement précédent où cette part se situait à 17,8 %. Cette progression est due à la plus forte croissance de la population immigrée par rapport à la population totale, avec des hausses respectives de 6 % et de 3 %.* » – Population immigrée recensée au Québec et dans les régions en 2001 : caractéristiques générales – Recensement de 2001 : données ethnoculturelles, Gouvernement du Québec, édition mars 2004.

⁷ Loc. cit. note – 2.

⁸ *Vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination – Pour la pleine participation des Québécoises et des Québécois des communautés culturelles*, Juin 2006.

L'immigration modifie et continuera à modifier le caractère du Québec de manière significative. Non seulement sa taille change-t-elle, mais ses expressions culturelles se voient aussi transformées. Si le Québec veut continuer à prospérer au cours de ce processus de transformation, une gestion attentive et des politiques d'intégration sont de rigueur. Dans un contexte d'arrivée croissante de nouveaux immigrants, la lutte contre le racisme au Québec est d'abord et avant tout, une lutte pour l'éducation et l'ouverture d'esprit du plus grand nombre. À cet égard, le droit à une information et à une éducation éclairée sur les enjeux associés à l'immigration et au racisme est fondamental à l'exercice plein et entier de la citoyenneté. Nul ne peut combattre efficacement les attitudes et les comportements racistes sans une compréhension suffisante des processus historiques, scientifiques, sociologiques, éthiques et juridiques par lesquels il se construit.

Le présent document a pour objet de présenter la *Semaine d'actions contre le racisme*, et de circonscrire la place et le rôle primordial des activités éducatives dans la lutte contre le racisme et la discrimination dans le paysage du Québec. Sans prétendre à l'exhaustivité, ce document vise à apporter quelques réponses aux différentes questions que soulèvent le MICC pour la planification d'une politique québécoise de lutte contre le racisme et les discriminations.

II - GENÈSE DE LA SACR

Créée d'abord pour souligner le 21 mars, décrété *Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale* par les Nations Unies, la *Semaine d'actions contre le racisme (SACR)* a eu lieu pour la première fois du 20 au 26 mars 2000. Au cours des sept dernières années, cet événement est devenu un moment privilégié de réflexion, d'échange, de sensibilisation et de rapprochement interculturel en faisant connaître entre autres, des initiatives novatrices en matière d'éducation et de sensibilisation réalisées au Québec et ailleurs dans le monde.

L'histoire débute en mai 1999 lorsque l'Office franco québécois pour la jeunesse (OFQJ) reçoit du Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MICC aujourd'hui), le mandat de réaliser pour le 21 mars 2000, « un projet d'échanges entre vingt jeunes Français et vingt jeunes Québécois sur la problématique de la discrimination, de l'exclusion et sur les voies concrètes pour contrer ces obstacles ». Au cours de la même période, Images Interculturelles (Images) avait mis sur pied un comité de planification en vue de la réalisation d'un symposium intitulé, « *Le racisme, comprendre pour agir* ». Cette activité qui s'inscrivait dans le cadre de la *Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée* (août 2001), avait pour objectif de faire un bilan de la lutte contre le racisme depuis la fin de la Deuxième guerre mondiale et de déterminer les grands défis du XXI^e siècle. Afin de bien mener ce projet, Images avait réuni quelques-uns des principaux représentants d'organismes et experts connus pour la qualité de leurs réflexions⁹.

Ayant déjà collaboré à plusieurs occasions à la réalisation de différentes activités, l'OFQJ et Images décident de mettre en commun leurs projets et de faire appel au comité de la conférence afin d'établir les bases d'une grande manifestation contre le racisme au Québec. Après une série de rencontres entre les deux organismes et le comité de la conférence, l'ébauche de la 1^{ère} édition de la SACR allait se matérialiser. Le préprogramme présentait une conférence de deux jours, un mini festival de films et de vidéos traitant de la problématique du racisme, une grande soirée de musique et de rencontres interculturelles, un projet d'applications multimédias intitulé *PlaNET en couleurs* et deux expositions éducatives (*Déchaîne ta citoyenneté* et *Noirs en couleurs, 100 ans d'images des Noirs dans la publicité*). Plusieurs autres organisations notamment, le Conseil des relations interculturelles (CRI), l'Agence Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse (AQWBJ), la Fondation de la tolérance et Cité ouverte 2002, allaient se joindre au comité de la SACR afin de contribuer aux activités prévues.

Au cours des premières semaines du mois de septembre 1999, le Conseil des relations interculturelles (CRI) et l'OFQJ se chargèrent de convaincre le Ministère des Affaires municipales et de la Métropole (MAMM) de la nécessité d'une telle activité pour le Québec et de sa signification sur le plan international. Images s'occupa d'assurer la présence d'autres partenaires majeurs tels que le ministère du Patrimoine canadien et la Ville de Montréal. Grâce aux différentes interventions indéfectibles de l'OFQJ, d'Images et du CRI et grâce

⁹ Notamment, Arlindo Vieira (Conseil des relations interculturelles (CRI)), Micheline Labelle (Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté – Université du Québec à Montréal (CRIEC)), Jack Jedwab (Association des études canadiennes), Maurice Chalom (Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM)) et Christopher McAll (Programme de recherche sur le racisme et la discrimination – Université de Montréal).

à l'apport de toutes les organisations et des personnes du comité de la conférence, la première édition de la SACR allait se réaliser du 20 au 26 mars 2000.

III - POURQUOI UNE SACR AU QUÉBEC?

La société québécoise adhère à un principe fondamental qui est celui du traitement égalitaire pour tous les citoyens sans discrimination fondée sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'âge ou les déficiences mentales ou physiques. Dans la réalité de tous les jours, il existe plusieurs barrières qui empêchent les citoyens de jouir pleinement de ce droit. Le racisme, l'antisémitisme, l'islamophobie, la discrimination rationnelle, sont tous des obstacles insurmontables que doivent affronter tous les jours des Québécois de toute origine. Malgré les efforts déployés par le Canada et ses provinces pour contrer les méfaits du racisme, il demeure que la population continue de percevoir le racisme et la discrimination comme un problème grave et actuel¹⁰. De surcroît, depuis les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, la xénophobie ne cesse de nourrir les intolérances latentes à l'encontre de communautés spécifiques. Les peurs des uns ne font qu'exacerber les préjugés, une des principales causes d'intolérance dans notre société. Pour le Québec, les enjeux et les défis sont grands.

Malgré son ouverture notable et réelle à la diversité et son grand respect des différences, la société québécoise n'est donc pas exempte de comportements racistes. Les enjeux se situent dans le monde du travail, dans le domaine de la sécurité publique, dans celui du logement ou bien même dans les simples relations de voisinage. Nombreux sont donc ces espaces où le racisme se manifeste sous une forme ou une autre. Pour lutter contre ce fléau incolore et inodore, il faut non seulement permettre des lieux de dialogue afin de porter un meilleur regard sur les travers de notre société, mais il faut engendrer la réflexion dans les milieux urbains tels que les réseaux des écoles primaires et secondaires, les médias, les entreprises privées et au sein même de l'État.

Depuis sept ans au Québec, la SACR est devenu ce rendez-vous annuel incontournable où durant plusieurs jours, une réelle occasion de dialogue est offerte à l'ensemble de la population. Il s'agit d'une grande campagne d'éducation du public où les colloques, les débats, les activités jeunesse, le cinéma, les musiques, les littératures, deviennent des instruments qui ont pour objectif de démystifier les différentes formes que peuvent emprunter les actes d'intolérance dans notre société. La programmation qui est offerte est toujours variée et riche en contenus, et l'espace est tout à la fois ouvert aux jeunes, aux universitaires, aux chercheurs, aux artistes, aux acteurs de terrain, aux politiciens, aux écoliers et étudiants, etc.

Comment nommer clairement le racisme comme problématique sociale et comment en faire un sujet réel de débat dans la société québécoise ? C'est autour de ces questions que se sont construites la plupart des stratégies de communication de la SACR. Créée en mars 2000 à l'initiative de quelques organisations québécoises, la SACR est aujourd'hui un événement national qui a acquis une notoriété internationale indéniable et qui touche des milliers de personnes, au Québec et depuis 2006, en Suisse et en Belgique¹¹.

¹⁰ Les résultats révèlent que 74 p. 100 des Canadiens croient qu'il existe un degré élevé de racisme au Canada. Plan d'action du Canada (www.pch.gc.ca/multi/plan_action_plan/overview_vue_f.cfm)

¹¹ Grâce aux partenariats développés avec l'organisme belge, Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (MRAX) et avec le Bureau de l'intégration des étrangers de la Ville de Genève (Suisse), la SACR s'est tenue dans plusieurs villes de Belgique et à Genève, en 2006.

IV- OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA SACR

Les objectifs poursuivis par la SACR sont les suivants :

- 1- Inviter la population du Québec à réfléchir et à aborder de front les problèmes sociaux tels que le racisme, la xénophobie, les préjugés, la discrimination ainsi que toutes les manifestations d'intolérance qui sont associées à ces réalités;
- 2- Susciter l'intérêt du grand public, particulièrement les jeunes, sur toutes les questions relatives à ces problématiques qui se manifestent dans les grands centres urbains;
- 3- Encourager la prise en charge et mobiliser les leaders d'opinion et les décideurs politiques contre le racisme et les discriminations;
- 4- Développer chez les Québécoises et Québécois la connaissance et la compréhension de la réalité pluraliste de leur société;
- 5- Prévenir et combattre les préjugés, la discrimination, l'intolérance, le racisme et l'exclusion basés sur la couleur, l'origine ethnique ou nationale, l'appartenance culturelle ou religieuse des personnes;
- 6- Réaliser des activités qui favorisent le rapprochement entre les différentes communautés ethnoculturelles afin de prévenir ou faciliter la résolution de tensions intercommunautaires;
- 7- Établir des partenariats avec les villes et des organismes, dans toutes les régions du Québec et ailleurs dans le monde, afin de mener des activités éducatives et de sensibilisation;
- 8- Favoriser la coordination des efforts des intervenants et la concertation des actions;
- 9- Fixer des cibles à atteindre et maximiser les résultats;
- 10- Diffuser l'idée d'implanter une SACR à l'échelle nationale et internationale.

V- LES PRINCIPAUX PARTENAIRES DE LA SACR

IMAGES INTERCULTURELLES

Au cœur des activités de la SACR depuis l'année 2000, Images Interculturelles propose les thématiques annuelles, conçoit, planifie et met en œuvre les activités majeures de la SACR. Elle supervise également la réalisation des stratégies de communication et assure de la participation du plus grand nombre de partenaires communautaires, publics et privés. Images Interculturelles est une organisation à but non lucratif qui a pour mission de contribuer au développement de relations interculturelles harmonieuses et à la création d'espaces de réflexion et de discussion autour des thématiques telles que la citoyenneté, l'interculturalisme, le racisme et le pluralisme. Images est récipiendaire de quelques prix de reconnaissance, notamment, une *Mention d'excellence en communications* (1993) par le Ministère des Communautés Culturelles et de l'Immigration (MCCI), un *Prix distinction* (2003) de la Fondation canadienne des relations raciales et en juin 2004, le *Prix Anne-Greenup pour la lutte contre le racisme* remis par le Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI).

Images est appuyé de deux comités de programmation : à Montréal, il est composé de représentants de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, du Conseil des relations interculturelles, de l'Agence Québec-Wallonie Bruxelles pour la jeunesse, de la Fondation de la tolérance et du Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations et à Québec, il compte l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse, l'Institut canadien de Québec, le Musée de la Civilisation, Rhizome, le Centre RIRE 2000 et quelques autres organisations. Ensemble, ils planifient la programmation, établissent des liens avec les partenaires provinciaux, nationaux et internationaux et supportent les stratégies de communication.

De plus, un comité d'orientation composé, entre autres, des partenaires gouvernementaux, se rencontre au début de l'automne de chaque année afin de faire le point sur l'état d'avancement des activités et des stratégies de communication.

Implications de quelques partenaires clés : l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), l'Agence Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse (AQWBJ), l'Office Québec Amérique pour la jeunesse (OQAJ) et le Conseil des relations interculturelles, dans l'organisation et la programmation de la *Semaine d'actions contre le racisme*

OFQJ

Depuis 2000, l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) est grandement impliqué dans la *Semaine d'actions contre le racisme* (SACR) ayant même été associé à sa création. L'Office, en créant un lien fédérateur entre personnes et organismes provenant de divers horizons de France comme du Québec, négocie des partenariats actifs, coordonne de nombreux projets et rencontres et crée des réseaux dynamiques de coopération touchant ces questions. Au cours des cinq dernières années, l'OFQJ a été étroitement associé à de multiples activités de sensibilisation, conférence internationale contre le racisme, expositions, animations dans le métro, programmation cinéma et ciné-jeunesse, concerts (Noctua, Solidarythmé, hip-hop), création du site inforacisme.com, et arts visuels dénonçant le racisme. Chaque année, le Rendez-vous des Jeunes (RVJ) réunit français, québécois, et autres pays pour réfléchir aux thèmes de la semaine et concevoir des outils (émissions radiophoniques et articles de journaux). Un Rendez-vous des Jeunes réunissant les participants des années précédentes s'est tenu à Paris en

décembre 2005 pour cadrer l'édition 2006 sur la thématique des " zones libres de racisme". Les participants français 2006 se sont quant à eux réunis à Drancy (Île de France) pour témoigner de leur expérience et organiser une conférence débat publique sur le même thème. Ils songent également à la concrétisation d'une *Semaine d'actions contre le racisme* en 2007 à Lille (Nord) selon le modèle québécois. On note donc l'émergence d'un réseau et d'une dynamique internationale autour des problématiques liées au racisme et aux discriminations, que l'OFQJ souhaite continuer d'appuyer dans le futur.

AQWBJ

L'Agence Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse (AQWBJ) est également impliquée depuis 2000 dans la programmation et l'organisation de la *Semaine d'actions contre le racisme* (SACR). Elle y a contribué par la venue de jeunes de Wallonie-Bruxelles travaillant en recherche universitaire, dans le milieu communautaire ou évoluant dans les sphères du cinéma, de la bande-dessinée, des arts de la scène et des nouvelles technologies de l'information et des communications. En 2005, l'AQWBJ a travaillé en étroite collaboration avec Images Interculturelles de Montréal et le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie (MRAX) de Bruxelles pour implanter une première Semaine d'action contre le racisme à Bruxelles en mars 2006. Cette même année, afin de mettre en valeur l'expertise québécoise en matière de relations interculturelles, le MRAX, avec le soutien de l'AQWBJ de Montréal et du Bureau International de Bruxelles, a tenu dans la capitale de l'Europe, non seulement une SACR en même temps que celle de Montréal, mais utilisa la même affiche, la même thématique et réalisa un important volet du Rendez-vous des Jeunes de Bruxelles réunissant des Québécois, Belges francophones et Français. Pour 2007, l'AQWBJ poursuit encore son implication de part et d'autre de l'Atlantique en soutenant la tenue du Rendez-vous des Jeunes de Bruxelles et de Montréal et en appuyant la démarche de consolidation du réseau international des Semaines d'actions contre le racisme.

OQAJ

Depuis 2003, l'Office Québec-Amérique pour la jeunesse (OQAJ) est associé à la *Semaine d'actions contre le racisme*. Cet apport s'est concrétisé par la venue de délégations d'organismes communautaires et de la relève artistique provenant des États-Unis et de l'Amérique latine. Depuis 2005, l'OQAJ a joint le comité organisateur de la SACR pour la région Capitale nationale. Le bilan des deux dernières années est une croissance significative du nombre d'activités offertes lors de la Semaine et une consolidation de la concertation entre les intervenants impliqués. L'OQAJ entend poursuivre sa collaboration en 2007. Il accueillerait notamment en ses locaux de Québec, pour la troisième année consécutive, le coordonnateur pour la Capitale nationale de la SACR.

CONSEIL DES RELATIONS INTERCULTURELLES

Au départ, motivé par sa mission et son désir d'agir de façon concertée, le Conseil s'est associé à Images interculturelles et l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) pour co-fonder la SACR. En fait, depuis sa mise en œuvre, le Conseil a sollicité annuellement l'appui d'une cinquantaine de partenaires et collaborateurs pour l'organisation d'activités dans leur milieu respectif, et de façon plus particulière, il a su faciliter une participation toujours active de l'État, en plus de réaliser des recherches de pointe sur le sujet. Le CRI a également joué un rôle moteur tant sur le plan interne qu'externe grâce à son implication au

niveau du Comité de programmation, au niveau de la visibilité de la semaine dans les médias et auprès des autorités politiques municipales, provinciales et fédérales. Retenons aussi qu'au départ, le Conseil a été responsable de la création du premier site Internet de la Semaine et a participé activement au développement d'initiatives comme le concours multimédia *PlaNET en couleurs*.

Ainsi, tout au long des six premières éditions, le Conseil a été présent et actif sur le terrain en organisant plusieurs événements publics majeurs et en tissant des liens durables pour le développement de la SACR sur le plan institutionnel. Le CRI a réalisé plusieurs rencontres d'information portant notamment sur la Conférence mondiale sur le racisme qui s'est tenue en août 2001 à Durban en Afrique du Sud. En guise de suivi, le CRI a fait le lancement la même année d'une importante étude portant sur les « Perspectives historiques du racisme au Québec ». Outre sa participation soutenue au Comité de programmation et sur le plan logistique, en mars 2002 le Conseil a organisé au Gesù une *Célébration interreligieuse* en collaboration avec la Conférence mondiale des religions pour la paix. Cette activité réunissait 425 personnes et présentait cinq traditions artistiques sacrées grâce à la collaboration de l'Association charitable islamique (chants), le Manmohan Singh Bindra (chants), le Chœur de l'église arménienne Sourp Hagop de Montréal (chants), Joseph Augustin (danse spirituelle afro-haïtienne) ainsi que Lucie Dubé et Christian Prévost (musiques de Foi Bahá'í).

Pour l'édition de la SACR 2006 le Conseil a participé au Rallye Exclusion zéro dans le métro, activité de sensibilisation destinée aux jeunes des écoles secondaires du Grand Montréal ainsi qu'au premier Festival de films sur les droits de la personne de Montréal organisé par Images Interculturelles. Pour cette édition, soulignons également que le Conseil a développé, avec Images interculturelles et des chercheurs, des outils d'évaluation de gestion de la diversité en milieu de travail ainsi que des indicateurs de mesure du racisme.

IMPLICATIONS DES ORGANISMES ET ASSOCIATIONS DU MILIEU

La SACR est un événement qui requiert la participation active de tous les organismes et associations des milieux communautaires, publics, privés, ainsi que de tous ceux qui sont concernés par la problématique du racisme. La programmation de la SACR est ainsi constituée d'un collectif d'activités réalisées par différentes organisations et associations francophones et anglophones, à Montréal et en région. Chaque année, ces organismes sont invités à s'impliquer en mettant en place des activités, et en les inscrivant dans le programme officiel de la SACR. Ils bénéficient des outils de communication (affiches, programmes) et de la stratégie de promotion mise en place pour la SACR. Les dates et le thème de chaque édition sont toujours annoncés sur le site Internet de la SACR. Un guide du participant et le formulaire d'inscription sont également disponibles à cette période. Ce formulaire sert à confirmer l'inscription de l'organisme dans le programme officiel. Au fil des sept éditions de la SACR, plus de 200 organismes se sont associés aux activités de la Semaine : les gouvernements, pour un soutien financier et stratégique, les médias pour la diffusion de messages d'intérêt public et les organismes, pour la réalisation d'activités qui traitent de la problématique du racisme.

EXEMPLE DE LA DIVERSITÉ DES PARTENAIRES DE LA SACR : QUELQUES PARTENAIRES DE L'ÉD. 2006

Ministère du Patrimoine canadien, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Ville de Montréal, Ville de Québec, Commission canadienne pour l'Unesco MusiquePlus, Infoculture, CH Télévision

Cable 14, CINQ FM 102,3, Zeste Communications, 101,5 Radio-Montréal, Radio Canada, Metromédia Plus, TVA, TQS, CBC, Confédération des syndicats nationaux, Service de Police de la Ville de Montréal, Fondation canadienne des relations raciales, Amnestie internationale, Club 2/3, Croix-Rouge canadienne, Office National du Film (ONF), FAECUM, Institut canadien de Québec, Jeunes Acteurs pour Jeunes Auditoires du Théâtre Yiddish Dora Wasserman, Cinéma Beaubien, Musée de la Civilisation de Québec, Centre RIRE 2000, Médecins du Monde, Société de transport de Montréal (STM), Alliance française d'Ottawa, Actions Interculturelles, Rhizome, Alstom Télécity, Boréale, CARI St-Laurent, Carrefour le Moutier, Cégep du Vieux-Montréal, Cégep St-Laurent, Centre Commémoratif de l'Holocauste à Montréal, Centre communautaire Bon Courage de Place Benoît, Centre communautaire Côte-des-neiges, Centre d'écoute et de référence de l'UQAM, Centre d'encadrement pour jeunes filles immigrantes (CEJFI), Centre des loisirs de Saint-Laurent, Chantier d'Afrique du Canada, Comité des organismes sociaux de St-Laurent (COSSL), Comité des Sports Unis Contre le Racisme, CDPDJ, Communauté Baha'ie de Montréal, Confédération des Associations Latino-Américaines de Québec, Conseil national de la vie lycéenne (France), Consulat général de France, Corporation culturelle latino-américaine de l'amitié COCLA, CSSS des faubourgs, Dans la rue, École primaire Gemma-Galgani, École primaire Lambert-Closse, École primaire Rose-des-Vents, École primaire Simone-Monet, École primaire St-André-Apôtre, École primaire Ste-Geneviève, École primaire St-Martyrs-Canadiens, École secondaire Accès Nord, École secondaire Accès Ouest, École secondaire Lavoie, École secondaire Le Vitrail, École primaire Saint-Rock, Édition 400 coups, Éditions Gallimard, Environnement jeunesse, Femmes Autochtones du Québec, Festival off-courts de Trouville (France), Fondation Émergence/Gai Écoute, Impératif présent, Indica Records, La Maisonnée, Les Éditions 400 Coups - Mécanique générale, Librairie Olivieri, Ligue des droits et libertés-section de Québec, Maison de la culture Frontenac, Maison internationale de la Rive-Sud (MIRS), Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (France), Mission communautaire de Montréal, Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie MRAX (Belgique), Observatoire international sur le racisme et les discriminations, Productions Je suis bien content (France), Québec Intégration et Liaison, Reporters sans frontières, Service d'action humanitaire et communautaire de l'Université de Montréal, Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI), Théâtre, UNICEF, YMCA de St-Laurent.

VI- LES 4 AXES PRIVILÉGIÉS DE LA SACR

Dés sa première édition, la SACR a cherché à favoriser la participation populaire du public en concevant une programmation susceptible d'intéresser toutes les clientèles et plus particulièrement les jeunes. Cette programmation se concentre principalement autour de quatre axes.

1) L'ESPACE DES DÉBATS qui regroupe l'ensemble des conférences, colloques, ateliers de réflexion et soirées-débats où des personnalités et des experts se rencontrent dans l'objectif, toujours, de mieux comprendre la problématique du racisme et ses manifestations. Au cœur de ces débats, on retrouve le **Rendez-vous des jeunes**, une activité incontournable de la SACR.

Dans le cadre du **Rendez-vous des jeunes**, de 25 à 30 jeunes de différents pays se rencontrent annuellement à Montréal depuis 2003 pour partager leurs expériences, connaissances et idées concernant la lutte contre le racisme.¹² Il s'agit de jeunes adultes de 18 à 35 ans, provenant principalement de la France, du Québec et de la Belgique, qui sont activement engagés dans la lutte contre le racisme dans leurs milieux de vie et de travail. Depuis 2003 des journalistes, étudiants, avocats, intervenants de rue, responsables d'associations, élus municipaux, chercheurs et d'autres se rencontrent pour échanger et élaborer des stratégies d'action sur le racisme. L'objectif est de profiter de l'expertise, de l'engagement et de l'énergie de ces jeunes adultes en les laissant libres de développer leurs propres priorités d'action.

Depuis 2004, ces rendez-vous ont donné lieu (1) à la présentation d'une centaine de recommandations pour la lutte contre le racisme qui ont été présentées au gouvernement du Québec, ainsi qu'au rapporteur spécial des Nations Unies (2004), (2) à la production d'émissions de radio portant sur le racisme et les «boucs-émissaires» dans le domaine de la justice, dans les politiques publiques, dans les médias et dans des conjonctures politiques conflictuelles, entre autres (2005), et (3) au développement d'une boîte à outils pour la création de «Zones libres de racisme» (2006). La boîte à outils a fait l'objet d'une émission de télévision créée par les jeunes en lien avec une équipe technique du cégep du Vieux-Montréal.

Combinant des pistes d'action concrètes et des mises en contexte critiques quant à la situation actuelle, la boîte à outils créée en 2006 sera développée lors des prochains rendez-vous des jeunes et dans le cadre des liens qui se construisent entre les anciens participants. À cet effet, un rendez-vous des anciens s'est tenu à Paris au mois de décembre 2005 – encadrés par une équipe de Montréal – et des anciens de la Belgique ont mis sur pied un rendez-vous des jeunes à Bruxelles en 2006 sur le modèle montréalais et en lien avec les organisateurs à Montréal.

La création d'un espace où des jeunes adultes engagés dans la lutte contre le racisme dans différents pays peuvent échanger entre eux et dégager de nouvelles stratégies d'action est devenue une composante centrale et essentielle de la SACR. Le rôle du rendez-vous est d'autant plus important qu'on demande aux jeunes de développer la réflexion autour de la thématique choisie chaque année afin d'apporter des éléments de compréhension et d'action sur la place publique.

¹² Le Rendez-vous des jeunes est sous la responsabilité d'une équipe de partenaires qui comprend Images interculturelles/Inforacisme.com, le Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS – CSSS Jeanne-Mance/Université de Montréal), l'Office franco-québécois de la jeunesse, l'Agence Québec-Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse et, depuis 2005, le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie de Belgique (MRAX).

2) LE POUVOIR DE L'ART est l'espace culturel de la SACR qui cherche à illustrer comment l'Art peut se mettre au service de ceux qui luttent contre toutes les formes d'intolérance. Ainsi, afin de rejoindre tous les publics, les pratiques artistiques et culturelles qui sont développées pour la SACR utilisent un ou plusieurs médiums (musique, théâtre, cinéma, exposition, etc.). Au cœur de ces activités culturelles, on retrouve le **Festival de films sur les droits de la personne de Montréal (FFDPM)** une des plus importantes activités en devenir de la SACR.

Le **FFDPM** s'inscrit dans la continuité de la programmation de films présentés durant la *Semaine d'actions contre le racisme (SACR)* depuis la toute première édition en mars 2000. Son principe est de proposer un panorama des productions cinématographiques sur le thème des droits de la personne. Le Festival a pour objectif de faire état des différentes formes qu'emprunte l'intolérance et dénoncer les atteintes à la dignité humaine et les menaces contre les libertés individuelles, mais aussi de mettre en lumière le travail que réalise quotidiennement des personnes et d'organisations sur le terrain.

Le cinéma est une expression artistique exceptionnelle qui rejoint toujours le plus grand nombre. La fiction met en scène des exils, des fuites et des déportations, des guerres et des conflits, des violences, des douleurs, des absurdités... elle invente les retrouvailles et l'acceptation, elle invente la vie, la paix et l'espoir. Le documentaire montre la permanence des situations d'intolérance, géographiquement et historiquement. Animation, court ou long métrage, grand classique ou avant-première, le septième art possède réellement le pouvoir d'impliquer les spectateurs et d'engager leurs émotions. Il permet le rappel et l'avertissement suivants : hier comme aujourd'hui, ce qui s'inscrit sur l'écran peut se dérouler à l'autre bout du monde comme sur le pas de notre porte.

Le FFDPM est un événement montréalais qui à chaque mois de mars de chaque année, dans le cadre de la SACR, offre un miroir - virtuel ou réel - des intolérances perpétrées dans le monde entier. Il présente les intolérances actuelles, remet en mémoire les intolérances passées et met à jour les intolérances passées sous silence... Tel un leitmotiv, le Festival veut rappeler l'importance du respect des droits de la personne et des libertés fondamentales.

Lors du FFDPM 2006, plusieurs personnalités ont accepté de s'associer aux objectifs du FFDPM. Parmi elles on retrouvait: Danielle Lacourse, cinéaste et productrice, Denis Chouinard, cinéaste et producteur, et Rock Demers, producteur, de même que plusieurs intervenants issus du secteur des droits de la personne dont, André Paradis, Amnistie internationale, le docteur Réjean Thomas, président fondateur de Médecins du Monde Canada, Rivka Augenfeld, présidente de la table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI), Jean-Louis Roy, président de Droit et Démocratie, Julius Grey, avocat Grey & Casgrain, Thérèse Bouchard, responsable de l'unité Droit, paix, démocratie (CECI) et Honey A. Dresher, présidente de Culture, Diversité, Communications.

3) L'ÉDUCATION regroupe l'ensemble des activités qui vise à rejoindre les jeunes, les premiers clients de la SACR. En offrant des activités éducatives et en mettant au point des outils pédagogiques, le volet EducAction représente un peu le grand rendez-vous annuel de la jeunesse québécoise.

Une des activités les plus établies est sans conteste le **Cinéjeunesse**. L'apprentissage de la tolérance et de la compréhension mutuelle passe par le dialogue et l'échange. L'objectif du Cinéjeunesse est de sensibiliser et améliorer la compréhension des jeunes sur les problématiques comme le racisme, la discrimination et la xénophobie, par le moyen de courts ou moyens-métrages. Le Cinéjeunesse sert ainsi à donner la parole aux jeunes, à laisser place à leurs questionnements et leurs réflexions et à leur faire comprendre qu'ils ont le pouvoir de façonner l'avenir.

C'est également sous le volet EducAction que plusieurs publications écrites par des jeunes, pour des jeunes ont été réalisées : **Au-delà de la haine : des jeunes écrivent contre le racisme** (Éditions 400 coups, 2004), un recueil de 12 nouvelles sur le racisme, rédigées par des adolescents de deux écoles secondaires - l'École secondaire St-Luc (Commission scolaire de Montréal) et l'école Herzliah (ADEJ) - lors d'ateliers d'écriture animés par leurs professeurs de français et **Noir, Blanc ou poil de carotte** (Éditions 400 coups, 2003) où seize enfants âgés de 9 à 11 ans, "primo migrants" ou nés au Québec, d'origines ethniques et de milieux très divers, s'adressent à d'autres enfants mais aussi à nous, adultes, sous des formes très variées - poème, acrostiche, conte, biographie, journal intime, témoignage.

Ces jeunes s'expriment et dénoncent le racisme en général, mais aussi au quotidien, leur quotidien. Paroles d'enfants pour une réflexion très juste sur l'un des fléaux de la société.

Enfin des expositions ont été montées dans l'objectif de sensibiliser les jeunes – et les moins jeunes- aux réalités du racisme, par le biais de deux médiums humoristiques : la caricature et la bande dessinée. Ainsi l'exposition **Caricatures du racisme : Le raciste, c'est l'autre !**, réalisée de 2003 à 2005 et parrainée par Plantu (Le Monde) et Bado (Le Droit), comprend 70 panneaux divisés en 3 volets (volet québécois, volet canadien et volet international) et regroupe en tout et pour tout les dessins d'une vingtaine de caricaturistes du Québec et du Canada et de 26 caricaturistes de 24 pays différents. L'exposition **BD contre le racisme** quant à elle, a été réalisée pour la SACR 2006 et est composée de planches de 33 auteurs de bande dessinée du Québec, de France et de Suisse.

4) LA COMMUNICATION

Au cours des sept dernières années, la SACR a abordé sept grands thèmes visant à démystifier le racisme et a diffusé auprès du grand public, sept slogans percutants et porteurs de réflexion. Depuis l'année 2000, toutes les éditions de la SACR ont clairement invité la population du Québec à réfléchir et à aborder de front les problèmes sociaux tels que le racisme, la xénophobie, les préjugés, la discrimination ainsi que toutes les manifestations d'intolérance qui sont associées à ces réalités. À cet égard, les campagnes d'affichages dans le métro, les autobus (Montréal et Québec) et dans les trains de banlieues de Montréal ont justement été développées afin de rejoindre et de susciter la réflexion auprès du grand public.

Tableau I – Thèmes et slogans	Thèmes	Slogans
2000	<i>Le racisme...Comprendre pour agir</i>	<i>J'suis pas raciste, c'est juste que...</i>
2001	<i>La ville, lieu d'exclusion, lieu d'inclusion!</i>	<i>On ne vient pas au monde raciste...Pourquoi le devient-on?</i>
2002	<i>Le pouvoir de l'Art</i>	<i>L'erreur est humaine. Pas le racisme!</i>
2003	<i>La responsabilité des sciences</i>	<i>Du racisme chez nous? Voyons donc.</i>
2004	<i>États, frontières et racisme</i>	<i>Le racisme, ça se passe entre les deux oreilles</i>
2005	<i>Les boucs émissaires</i>	<i>Qu'est-ce qu'elle a ma gueule?</i>
2006	<i>Les Zones Libre de racisme</i>	<i>À vous d'en trouver d'autres!</i>

La SACR c'est donc sept ans grands thématiques, des centaines d'activités éducatives, intellectuelles, culturelles, interculturelles et plusieurs outils pédagogiques. Au cours de ces années, plus de 20 000 personnes en moyenne ont participé directement aux activités de la SACR. Ce chiffre conservateur, ne tient pas compte des activités réalisées pendant la SACR mais non inscrites dans les programmes officiels. Avec un site Internet qui sert également de source d'information sur le racisme, plus de 600 000 internautes font un détour sur le site de la SACR entre les mois de février et mars. Notons également que mise à part Montréal, les activités de la SACR se déroulent en moyenne dans sept villes au Québec.

Par ailleurs, à chaque année depuis sa première édition en mars 2000, les activités de la SACR ont été couvertes autant par la télévision que la radio et la presse écrite. Ainsi, sur le plan des communications, toutes les campagnes de la SACR font écho dans les médias et touchent ainsi les populations les moins susceptibles de s'intéresser à la problématique du racisme. Avec cette visibilité et ce niveau de notoriété auprès du public, la SACR atteint dans la majorité des cas, un bon taux de fréquentation de ses activités. Il s'agit d'un bilan tout à fait remarquable d'autant plus que les ressources de la SACR sont très limitées et que le racisme demeure un sujet parfois difficile à faire émerger du lot des problématiques sociales.

.Tableau II – Indicateurs de communication¹³	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nbr. d'utilisateurs touchés par l'affichage (bus/métro/train)	N/D	N/D	N/D	1,7 millions	4 millions	4 millions	4 millions
Nbr. de hits sur le site www.inforacisme.com	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	600 000	610 000
Nbr. de messages publicitaires (TV+radios)	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	515	900
Nbr. d'articles et entrevues (sélectionnés)	N/D	N/D	N/D	133	177	118	194
Nbr. d'activités	25	40	88	79	90	140	104
Nbr. de villes <u>québécoises</u> participantes	3	8	9	9	7	10	8
Nbr. de participants <u>directs</u> aux activités	5 000	12 000	21 000	37 300	36 500	25 000	22 000

Internet est aujourd'hui l'un des plus importants outils de diffusion d'information de la planète. Cependant, malgré l'abondance de sites qui traitent de la question du racisme, aucun ne semble avoir comme mandat principal de fournir une information qui vise à améliorer la compréhension de nos sociétés sur la problématique. De plus, paradoxalement et malheureusement, grâce à Internet¹⁴, il est possible de transmettre des pensées et idéologies racistes et haineuses, non seulement au Canada mais à travers la planète entière. C'est pour répondre à ce besoin évident d'éducation, de compréhension et d'information du public, des jeunes, de leurs parents, des gouvernements et des médias, que le site Internet www.inforacisme.com a été développé dans le cadre de la SACR. Projet unique dans le genre au Québec, le site ne diffuse présentement que les activités de la Semaine, mais à plus long terme, le www.inforacisme.com deviendra un site de référence éducationnel sur les divers aspects historiques, scientifiques, sociologiques, éthiques et juridiques du racisme et de ses manifestations.

¹³ En 2002, la STM évalue l'achalandage dans le métro de Montréal à 219 231 310 millions de déplacements (600 000 personnes par jour). Pour la SACR, cela signifie qu'au moins 900 000 personnes, soit 5% des 18 millions de personnes qui ont circulé dans le métro au cours des 30 jours de la campagne d'affichage, se sont arrêtées à un moment ou à un autre et ont lu les informations véhiculées sur l'affiche de la SACR. Par ailleurs, selon les données de Métro Média, plus de 4 millions de personnes sont transportées à chaque semaine par autobus. Ces mêmes usagers empruntent ce moyen de transport 9 fois par semaine en moyenne pour des trajets d'une durée de 25 minutes environ. Pour la SACR, cela signifie qu'au minimum 800 000 personnes, soit 5% des 16 millions de personnes qui ont circulé dans les autobus de Montréal au cours des 30 jours de la campagne d'affichage, se sont arrêtées à un moment ou à un autre et ont été exposées aux informations véhiculées sur l'affiche de la SACR.

¹⁴ «Gueule de bois. Après avoir encensé Internet, ce Nirvana numérique où allaient s'épanouir la démocratie et la liberté d'expression, on découvre sa face cachée: non seulement les racistes et les xénophobes y diffusent leur propagande, mais ils y construisent aussi des réseaux internationaux pour affûter leurs armes et leurs haines.» Courier de l'Unesco, janvier 2001.

VII- SEPT ANNÉES DE RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Depuis les sept dernières années, la SACR a contribué de manière significative au rayonnement du Québec sur le plan international, en matière de lutte au racisme. Grâce notamment à l'OFQJ, l'AQWBJ et à l'OQAJ et de plusieurs autres partenaires, elle a accueilli des délégations étrangères avec des personnalités de très haut calibre tels que le caricaturiste français, Jean Plantureux (Plantu), les écrivains André Klopman (Suisse), Didier Daeninckx et Maud Tabachnik (France), les réalisateurs français Chantal Akerman, Fabrice Genestal et Radu Mihaelanu, Ramadan Suleman (Afrique du Sud), les chercheurs Philippe Bataille (Conseil d'orientation du Groupe d'étude sur les discriminations, France), Altay A. Manço (Institut de recherche Formation et action sur les migrations, Belgique), Hervé Vieillard-Baron (CNRS, France), des représentants d'institutions tel que Fernanda Da Silva (Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs famille, France) et Nathalie Lebarazer (Protection judiciaire de la Jeunesse, Ministère de la Justice, France), etc. Ces délégations comportent toujours des représentants des milieux culturel, socio-économique, associatif, universitaire, gouvernementaux, etc. Provenant de France, de Wallonie Bruxelles, du Mexique, des États-Unis, de l'Allemagne, du Maroc, du Liban, du Sénégal, et de plusieurs provinces du Canada (Nouveau-Brunswick, Alberta, Colombie Britannique, Ontario), ces délégations ont permis à la SACR de se bâtir une notoriété internationale et d'atteindre l'objectif de mettre en commun les meilleures pratiques en matière de lutte contre le racisme.

En 2006, pour la première fois, des Semaines d'actions contre le racisme se sont déroulées simultanément en Suisse (Genève) et en Belgique (Bruxelles et autres villes). Les organisations partenaires dans les deux pays précités ont accepté d'utiliser la même affiche et le même slogan (avec quelques variantes mineures) que ceux du Québec, avec des programmes diversifiés. C'est ainsi que la SACR permet le rayonnement du Québec ailleurs dans le monde en partageant son expertise et en offrant un espace de débats pour la présentation des meilleures stratégies de lutte contre le racisme.

Tableau III - Délégations	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nbre de pays/provinces invités	3	2	4	8	10	4	6
Invités des autres provinces (Canada)			8 personnes	8 personnes	7 personnes		
États-Unis	2 personnes			10 personnes	10 personnes		10 personnes
France	14 personnes	20 personnes	20 personnes	9 personnes	8 personnes	14 personnes	38 personnes
Belgique	5 personnes	10 personnes	10 personnes	14 personnes	8 personnes	9 personnes	8 personnes
Allemagne				13 personnes			
Royaume-Uni				2 personnes			
Suisse						1 personne	
Brésil				8 personnes			
Mexique				7 personnes			1 personne
Colombie						1 personne	
Pérou							1 personne
Liban					1 personne		
Maroc					2 personnes		
Sénégal					1 personne		
Côte d'Ivoire							3 personnes

VIII- SEPT ANNÉES DE CRÉATIVITÉ

La SACR s'adresse au grand public, aux universitaires, aux chercheurs d'ici et d'ailleurs, aux artistes, aux acteurs communautaires, aux acteurs politiques et certainement, aux décideurs du secteur privé. Dès sa première édition, la SACR a cherché à favoriser la participation du public en concevant une programmation susceptible d'intéresser toutes les clientèles et plus particulièrement les jeunes. Cette programmation se concentre principalement autour des trois axes principaux : **L'Espace des Débats, le Pouvoir de l'Art et l'ÉducAction**. Aussi, chaque année la programmation officielle est complétée par de nombreuses initiatives locales et régionales provenant de plusieurs arrondissements de Montréal et de plusieurs villes du Québec, notamment Québec, Laval, Sherbrooke, Trois-Rivières, Hull, Gatineau, etc.

Tableau IV - Outils créés	Année de création	Nombre d'artistes
Littérature : <i>Écrire contre le racisme : Le pouvoir de l'art</i> , Ed. Les 400 Coups	2002	15 auteurs québécois francophones, anglophones, autochtones
Exposition : <i>Caricatures du racisme Le raciste, c'est l'autre !</i> (volet québécois)	2003	14 panneaux, 12 caricaturistes du Québec
Littérature : <i>Noir, blanc ou poil de carotte</i> , Ed. Les 400 Coups	2003	16 jeunes de 4 écoles primaires
Exposition : <i>Caricatures du racisme Le raciste, c'est l'autre !</i> (volet canadien)	2004	15 panneaux, 10 caricaturistes de 6 provinces canadiennes
Littérature : <i>Au-delà de la haine, des jeunes écrivent contre le racisme</i> , Ed. Les 400 Coups	2004	14 jeunes de 2 écoles secondaires
Cinéma : <i>La Traversée de David</i>	2004	Documentaire de Marie Léveillé sur le racisme et les préjugés
Exposition : <i>Caricatures du racisme Le raciste, c'est l'autre !</i> (volet international)	2005	40 dessins, 26 caricaturistes de 24 pays
Littérature : <i>Sourire malgré tout, l'histoire du génocide au Rwanda</i>	2005	Réalisée par un dessinateur d'origine rwandaise
Littérature : <i>Boucs émissaires</i> , Ed. Les 400 Coups	2005	12 auteurs internationaux de romans policiers
Exposition : BD contre le racisme	2006	33 auteurs de bande dessinée (Québec, France, Suisse)
Littérature : <i>Terriens</i> , Ed. Les 400 Coups	2006	25 auteurs internationaux de bande dessinée

Tableau V - Cinéma	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre de spectateurs	N/D	528	854	845	1459	686	1416
Nombre de films présentés	29	11	15	8	16	16	46

Tableau VI - Spectacles	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre de spectacles présentés		3	8	4	4	7	7
Musique (nombre de spectateurs)		650	1 110	668	475	1 200	1 250
Humour (nombre de spectateurs)			1 005		325	150	140
Théâtre (nombre de spectateurs)			221	1 130	355	633	N/D
Autres (nombre de spectateurs)		6 175	6 450	10 000		170	40

Tableau VII - Expositions	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre d'expositions présentées	4	1	1	3	2	2	2
Nombres de visiteurs	N/D	N/D	2 000	1 500	1 568	2 685	1 758

IX- PERSPECTIVES

Au cours des prochaines années, un thème général sera développé afin de permettre à la SACR de demeurer un événement facilitant la convergence des actions. Comme à l'habitude, les partenaires et les acteurs du milieu seront invités à s'engager et à organiser des activités. À titre d'exemples d'engagement, ce sera l'occasion : pour le grand public, de réfléchir sur le type de société libre de racisme qu'il veut promouvoir; pour les enseignants et les enseignantes, d'aborder la notion de racisme en classe; pour les employeurs et les syndicats, de mettre en place des programmes de lutte contre la discrimination; pour les groupes communautaires, de faire la promotion dans leur milieu; pour les médias écrits et électroniques de présenter des dossiers et des documentaires; pour les artistes, de mettre à contribution leur art et leurs œuvres favorisant la tolérance; pour les gouvernements, de répondre de leurs politiques publiques en matière de lutte contre le racisme et la discrimination.

Thématiques envisagées pour les prochaines années

La *Semaine d'actions contre le racisme* est un événement structurant, rassembleur et générateur d'initiatives. C'est un travail d'éducation et de sensibilisation de longue haleine. Pour les prochaines années, toujours ciblant des zones libres de racisme, la SACR aimerait aborder les thématiques suivantes qui visent à apporter des réponses aux grandes préoccupations de l'heure :

Dates idéales	Les zones libres de racisme (Thèmes)
15 au 25 mars 2007	Racisme, discrimination et milieux de travail
13 au 23 mars 2008	L'école sans racisme : rôle de l'éducation
19 au 29 mars 2009	Faits divers, médias et racisme
18 au 28 mars 2010	La ville au cœur de la diversité
17 au 27 mars 2011	Racisme – Sécurité - Insécurité
15 au 25 mars 2012	Racisme et système de santé

SACR 2007 - Racisme, discrimination et milieux de travail

Si l'édition 2006 de la SACR invitait tous les acteurs qui œuvrent au sein des villes à concrétiser la vision de l'UNESCO¹⁵ par leur participation active à la création de zones libres de racisme (ZLR), celle de 2007 devrait aller bien au-delà en ciblant les milieux de travail comme ZLR. Ainsi, toutes les entreprises publiques et privées seront invitées à faire la promotion et à créer un milieu de travail libre de racisme. D'ailleurs, le gouvernement du Canada a déjà commencé à mettre en œuvre sa propre stratégie de zone libre de racisme dans les milieux de travail. En effet, le 24 août 2006, Jean-Pierre Blackburn, ministre du Travail du Canada, annonçait l'embauche de **9 personnes** qui auront le mandat de faire la promotion d'un milieu de travail libre de racisme.

¹⁵ Cette idée de zone libre de racisme (ZLR) s'inscrit directement dans la récente stratégie mise de l'avant par l'UNESCO afin de promouvoir au sein des villes le renforcement des politiques antidiscriminatoires. Au Québec, en 2006, l'Union des municipalités a invité l'ensemble de ses membres à souscrire à cette initiative. Au Canada, les réflexions portant sur la lutte contre le racisme reflètent les orientations proposées par l'UNESCO. En mars 2005, la Commission canadienne pour l'UNESCO (CCU) et la Commission des droits de l'homme de l'Ontario (OHRC) ont annoncé la mise en place d'un groupe de travail visant à développer un « Appel pour une Coalition canadienne des cités contre le racisme ». Par ailleurs, le Plan d'action canadien contre le racisme, annoncé en mars 2005, fait également valoir les mérites d'une société libre de racisme du point de vue du développement social et économique.

Les questions de racisme et de discrimination dans les milieux de travail sont au cœur des enjeux et des défis que doit relever le Québec. C'est effectivement en abordant de front et en apportant des réponses novatrices à ces problématiques, qu'émergera d'ici les cinq à dix prochaines années, un Québec plus moderne et ouvert sur le monde.

Ainsi, pour la 8^e édition de la SACR qui se déroulera du 15 au 25 mars 2007, toutes les entreprises et organisations privées, publiques et parapubliques, seront invitées à développer davantage leurs compétences en matière de diversité au travail et d'éliminer les conflits interculturels et les possibilités de discrimination au travail. La SACR offrira aux employés et aux dirigeants d'entreprises l'opportunité de mettre l'emphase sur les questions telles que la gestion de la diversité, les conflits interculturels, la discrimination et le racisme au travail. Entreprises et organisations seront encouragées à mettre de l'avant des petites ou grandes initiatives pendant la SACR de manière à bâtir à long terme les bases d'un milieu de travail qui pourra :

1. Contrôler les possibilités de discrimination;
2. Accueillir et accommoder (dans la mesure du possible) la diversité ethnique et culturelle;
3. Envoyer un message d'égalité des chances à l'ensemble des localités et des instances de la société;
4. Faire appel à la formation pour ses dirigeants et employés afin d'améliorer leur productivité et leur rendement;
5. Mettre en évidence dans l'organisation les politiques d'accès à l'égalité;
6. Organiser des échanges et des activités de rapprochement entre les différentes minorités qui œuvrent au sein de l'organisation et même dans son environnement (le cas échéant);
7. Développer des initiatives qui indiquent à tous ses employés et clients que la discrimination et le racisme ne sont pas acceptables au sein de l'organisation;
8. Travailler avec les entreprises locales et les groupes communautaires afin de développer des initiatives sur les questions de diversité, de discrimination et de racisme.

L'édition 2007 de la SACR sera également l'occasion d'inviter le gouvernement du Québec à prendre davantage de leadership dans la mise en œuvre de son programme d'accès à l'égalité (PAE) à l'intention des communautés culturelles et des minorités visibles. Le PAE est un excellent outil de gestion qui cherche à enrayer la discrimination systémique c'est-à-dire, les effets pervers qui émergent parfois de l'application de règles établies pour le recrutement, l'embauche et la promotion. L'annulation des effets discriminatoires de ces règles signifie d'une part, une amélioration du système d'emploi et d'autre part, un renforcement éventuel des pratiques d'accès à l'égalité dans la fonction publique. Malheureusement, depuis 1990, malgré toutes les bonnes intentions, aucun des gouvernements élus au Québec n'a été réellement capable de mettre fin aux « apparences » de discrimination systémique au sein de l'appareil d'État. Le fait de s'auto exclure de la Loi 143, loi qui oblige tous les organismes publics qui emploient 100 personnes ou plus, à se doter d'un programme d'accès à l'égalité, laisse présager qu'il n'existe pas réellement une volonté d'atteindre les objectifs visés par ces programmes. Aujourd'hui, plus de trente ans après la Commission Gendron, seulement 2,5% de la fonction publique du Québec est constituée de ces groupes qui sont visés par ces programmes. Dans la perspective d'une première politique publique de lutte contre le racisme, comment le gouvernement peut-il devenir le meilleur exemple de zone qui aspire à devenir libre de racisme et de discriminations?

X- CONCLUSION

La SACR est désormais à un carrefour important. Dépasser les acquis est désormais le défi, tout autant que celui de répondre à une demande croissante de l'externe. Les associations et institutions partenaires comptent de plus en plus sur nos effectifs et contenus. Les outils de visibilité se doivent d'aller encore plus loin et de rayonner sur une plus grande distance. Ils doivent renvoyer de façon plus spécifique aux contenus de la programmation. La SACR doit également accroître la diffusion des messages d'intérêts publics à la radio et à la télévision et donc les produire, et les polycopier. Elle doit effectuer des placements médias afin de publiciser les activités grands publics, développer et produire des outils de promotion aptes à générer des revenus, si maigres qu'ils soient. Il va sans dire qu'il lui faut trouver des moyens d'attirer les entreprises privées dans la campagne. Il va de soi que cela ne peut sans faire sans l'ajout de ressources financières et humaines supplémentaires. Voilà certes un terme que les bailleurs de fonds n'aiment pas trop entendre mais il est indispensable d'y réfléchir. Le gouvernement du Québec devrait également poursuivre et intensifier son soutien aux initiatives de lutte contre le racisme et la discrimination pour les activités qui se déroulent dans le cadre de la SACR. La notoriété de la SACR, en dépit des réussites, doit encore être renforcée et il nous apparaît que nous devons réévaluer nos stratégies de communications, lesquelles sont intimement liées à la programmation et cette dernière aux ressources que nous pouvons affecter à la SACR.

Notons également que l'idée de mettre sur pied un *Secrétariat de lutte contre le racisme et les discriminations (SLCRD)* fait son chemin depuis la 1^{ère} édition de la Semaine. Ce secrétariat pourrait avoir des tâches variées mais, la principale serait la réalisation d'activités diverses de prévention et de lutte contre le racisme, l'antisémitisme, l'islamophobie et la xénophobie principalement au Québec. Il chercherait la collaboration de toutes les institutions et organisations privées et exercerait une fonction de coordination et d'information dans les domaines suivants :

- Mise en réseau des mesures de lutte contre le racisme, l'antisémitisme, l'islamophobie, la xénophobie et les discriminations;
- Participation et coordination auprès des instances spécialisées au niveau, régional, national et international;
- Service de documentation et d'information pour les administrations publiques et un plus vaste public
- Gestion d'un «Fonds de projets de la Semaine d'actions contre le racisme»;
- Coopération et échange avec les organisations non gouvernementales et les instituts de recherche travaillant dans le même secteur.

Le SLCRD devra notamment contribuer à créer un réseau d'antennes et de centres de conseil aux victimes de discrimination raciale. La création d'un numéro 1 800 serait également prioritaire dans l'action quotidienne du Secrétariat. Cela permettrait de recueillir des statistiques plus précises et de mieux concentrer toutes les énergies prioritairement sur le travail de fond et de sensibilisation. Toutes ces idées ne se concrétiseront qu'avec l'aide et le support des différents paliers de gouvernement.